

## MODULE 2 : RECHERCHE D'INFORMATION

Code : 461024

Durée : 60 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**rechercher et échanger de l'information**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- . À partir de besoins courants en comptabilité.
- . À partir de sources d'information variées telles que manuels, guides, Internet, bases de données publiques, etc.
- . Avec un système d'exploitation et les outils de télécommunication appropriés.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- . Utilisation efficace des sources d'information.
- . Utilisation correcte de la terminologie.
- . Utilisation appropriée du système d'exploitation.
- . Gestion efficace des fichiers et des répertoires.
- . Démonstration d'autonomie et d'initiative.
- . Respect de l'éthique professionnelle.
- . Respect des règles de l'ergonomie.

#### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préciser l'objet de la recherche.

#### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- S Formulation claire du but de la recherche.  
S Détermination des différents aspects à considérer dans la recherche.

*(à suivre)*

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Sélectionner et consulter les sources de référence.

C. Extraire l'information.

D. Rédiger et consigner les résultats de la recherche.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

S Sélection de sources appropriées à la recherche.

S Variété des sources sélectionnées.

S Navigation efficace à l'aide des liens hypertextes.

S Efficacité de la recherche effectuée dans Internet en ce qui concerne les moteurs et les critères utilisés.

S Repérage rapide de l'information pertinente.

S Organisation appropriée des adresses des sites à retenir.

S Interprétation juste de l'information.

S Pertinence de l'information extraite.

S Respect de la procédure d'importation des fichiers.

S Détermination correcte des paramètres d'impression.

S Prise de notes méthodique.

S Respect des droits d'auteur.

S Prise en considération du but et des limites établis au préalable.

S Clarté et concision de la rédaction.

S Utilisation de la terminologie appropriée.

S Consignation méthodique de l'information.

*(à suivre)*

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- E. Transmettre et recevoir de l'information par :
- . télécopieur et fax modem;
  - . courrier traditionnel et électronique;
  - . messagerie.

- F. Échanger de l'information en direct.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- S Application correcte des étapes permettant la transmission et la récupération des télécopies et des messages électroniques.
  - S Gestion efficace de la boîte de réception et du carnet d'adresses.
  - S Compression et décompression correctes des fichiers joints aux messages et aux télécopies.
  - S Respect des procédures d'expédition, de réception et de suivi du courrier traditionnel.
  - S Préparation correcte des bons de connaissance pour la messagerie.
- 
- S Respect du protocole téléphonique.
  - S Concision et clarté de l'information transmise.
  - S Clarté de l'élocution.
  - S Gestion appropriée des boîtes vocales.